

SEMINAIRE EN AFRIQUE DU SUD



Voyage
du 7 au 14.11.2026

CAPE TOWN

- Procédure Civile & MARD : Mme le Professeur **Soraya AMRANI MEKKI**
- Droit des contrats : M. le Professeur **Philippe PIERRE**
- Droit du travail : Me **Marie-Laurence BOULANGER, Fromont Briens**
- Droit de la construction : Me **Jean ROBICHON**
- Droit pénal : Me **Pierre de COMBLE de NAYVES**

Tarif formation : 160 €/atelier (possibilité de prise en charge FIF PL - reste à charge 10 €/atelier)

L'agence Odyssée Voyage propose un tarif à partir de 3 890 €/pers. (en chambre double)

Vol direct de Paris ; hébergement hôtel****

petits déjeuners & dîners dans des lieux différents.

Tarif réservé aux 40 premiers inscrits

Sessions de Formation Continue

Ateliers au choix (2 ateliers minimum par semaine par personne)

Jour	Salle	Atelier	Thème de la formation	Intervenant
Lundi 09.11.26 08h30-12h30 (4 h validées)	Summerhouse 1	1	Actualité sociale <i>Droit du travail</i>	Me Marie-Laurence BOULANGER Avocat au Barreau de Lyon
	Summerhouse 2	2	Actualité en responsabilité et assurances des constructeurs 1ère partie <i>Droit immobilier – Droit des assurances</i>	Me Jean ROBICHON Avocat au Barreau de Grenoble
	Summerhouse 3	3	Stratégie de défense à l'audience <i>Droit pénal</i>	Me Pierre de COMBLES de NAYVES Avocat au Barreau de Paris
Mardi 10.11.26 08h30-12h30 (4 h validées)	Summerhouse 1	4	La rupture du contrat de travail <i>Droit du travail</i>	Me Marie-Laurence BOULANGER Avocat au Barreau de Lyon
	Summerhouse 2	5	Actualité en responsabilité et assurances des constructeurs 2ème partie <i>Droit immobilier – Droit des assurances</i>	Me Jean ROBICHON Avocat au Barreau de Grenoble
	Summerhouse 3	6	Actualité du Droit pénal et de la procédure pénale <i>Droit pénal</i>	Me Pierre de COMBLES de NAYVES Avocat au Barreau de Paris
Mercredi 11.11.26	<i>Journée libre – excursions proposées en option</i>			
Jeudi 12.11.26 08h30-12h30 (4 h validées)	Summerhouse 1	7	L'office de l'avocat en matière de MARD <i>MARD</i>	Mme le Professeur Soraya AMRANI MEKKI , Agrégée des facultés de droit
	Summerhouse 2	8	Sécuriser la formation du contrat à l'aune de l'actualité législative et jurisprudentielle <i>Droit commercial, des affaires et de la concurrence ; Droit des assurances – droit immobilier</i>	M. le Professeur Philippe PIERRE , Professeur à l'Université de Rennes
Vendredi 13.11.26 08h30-12h30	Summerhouse 1	9	Actualité générale de la procédure civile <i>Procédure civile</i>	Mme le Professeur Soraya AMRANI MEKKI , Agrégée des facultés de droit
	Summerhouse 2	10	Renforcer l'exécution du contrat à l'aune de l'actualité législative et jurisprudentielle <i>Droit commercial, des affaires et de la concurrence ; Droit des assurances – droit immobilier</i>	M. le Professeur Philippe PIERRE , Professeur à l'Université de Rennes

- Ce séminaire vous permettra de valider de 8 à 16 heures de formation en fonction de vos besoins (obligation de choisir **au minimum deux ateliers**, pour participer.)
- Chaque matinée, plusieurs ateliers de formation ont lieu en simultanée, de 8h30 à 12h30 les lundi 09, mardi 10, jeudi 12 et vendredi 13 novembre 2026.
- Le mercredi 11 novembre : aucune formation n'est proposée afin de vous laisser le loisir de partir en excursion.

L'Afrique du Sud, à l'évocation de cette terre lointaine se succèdent paysages et grands espaces dans nos esprits. Deux fois plus grand que la France, ce pays a tant à vous offrir. Découvrez Le Cap, où trône majestueusement la Montagne de la Table. Cette ville, véritable poumon historique de l'Afrique du Sud, est aujourd'hui un lieu vibrant où l'art et la modernité s'entremêlent à chaque coin de rue. On ne saurait mieux la décrire que par son surnom : THE MOTHER CITY. Le Cap abrite également le mythique Cap de Bonne-Espérance, point le plus méridional du continent africain, là où l'océan Indien rencontre l'océan Atlantique. C'est un moment unique, une expérience à vivre absolument. L'Afrique du Sud vous invite également à un voyage mémoriel à travers son histoire, depuis l'arrivée des premiers colons jusqu'à la sombre époque de l'apartheid. Sur les traces de Nelson Mandela, vous revivrez la lutte acharnée pour la liberté et la justice. Enfin, un pays n'est rien sans sa population, chaleureuse et accueillante.

Le quartier arboré de Newlands est connu pour sa forêt du même nom, qui possède des sentiers menant jusqu'à la montagne de la Table et qui offre une vue panoramique sur Le Cap. Le jardin botanique national de Kirstenbosch abrite des plantes rares et organise des concerts d'été populaires au coucher du soleil. Les stades Newlands Cricket Stadium et Newlands Rugby Stadium accueillent des matchs internationaux. L'offre culinaire du quartier comprend des bars à sushis, des restaurants indiens et des établissements méditerranéens chics.

Lieu des formations

The Vineyard ****

N60 Colinton Rd, Newlands, Cape Town, 7700, Afrique du Sud

07700 – CAPE TOWN – AFRIQUE DU SUD

Voyage : simplifiez votre séjour !

Pour vous faciliter l'organisation, notre agence partenaire **Odyssée Voyages** vous propose un pack vol + hébergement dans l'hôtel où se dérouleront les formations, incluant les petits déjeuners et dîners dans différents lieux.

👉 **À partir de 3 890 € en double**, nombre de places limité, réservé aux 40 premiers inscrits ✈️ Départ de Paris Charles de Gaulle, le samedi 7 novembre 2026 à 17h00 – Retour le samedi 14 novembre à 19h15.

Et bien sûr, vous pouvez choisir de voyager accompagné d'une personne de votre choix.

🔗 Informations : <https://erage.odyssee-congres.re>

- Mis à part ces ateliers de formation, les emplois du temps sont libres, afin de vous laisser le loisir d'organiser vos visites et votre séjour.
- L'agence partenaire vous proposera aussi de nombreuses excursions et/ou activités encadrées, avec un guide français, en option.



Programme détaillé des formations

Renseignements :

ERAGE
4 rue Brûlée
CS 70008
67085 STRASBOURG CEDEX
direction-fc@erage.eu
Tel : 03 88 14 19 04

Date

Lundi 09/11/2026

Horaires

De 08:30 à 12:30

Lieu de la formation

- Newlands
07700 - CAPE TOWN - **AFRIQUE DU SUD**

Intervenant(s) :

Maître Marie-Laurence BOULANGER
Avocat associé, spécialisée en droit social, cabinet Fromont Briens
Barreau de Lyon

Durée :

4 heures

Spécialisation(s) :

Droit du travail

Niveau(x) :

2 : Intermédiaire
(approfondissement des connaissances et des pratiques)
3 : Avancé
(S'adressant aux spécialistes et praticiens expérimentés)

Conditions générales

Règlement intérieur

et inscription :

www.erage.eu

Prérequis : Expérience, pratique et expertise dans la spécialisation ciblée

Méthode pédagogique : Formation associant aspects théoriques et pratiques (exemples concrets, échanges,...)

Support remis : Dossier pédagogique PDF, élaboré par les intervenants.

Personnes en situation de handicap : Merci de nous contacter

Formation limitée à : 40 personnes

Evaluations :

1. Durant la formation, évaluation des acquis : tours de table ou entretiens
2. Questionnaire d'évaluation à l'issue de la formation

Objectifs de la formation :

- S'approprier les enjeux et le contenu de la Directive Européenne sur la transparence des rémunérations
- Comprendre les nouvelles obligations légales de la Loi seniors et des dernières évolutions législatives
- Maîtriser les dernières évolutions jurisprudentielles

Programme :

PARTIE I - Actualité légale

1. Directive européenne sur la transparence des rémunérations
2. Loi du 24 octobre 2025 : transposition de l'ANI sur l'emploi des seniors
3. Dernières actualités

PARTIE II – Actualité jurisprudentielle

1. Contrat de travail
2. Droit disciplinaire

3. Inaptitude
4. Santé / sécurité
5. Vie privée/ vie personnelle/ vie professionnelle
6. Harcèlement
7. Libertés fondamentales
8. Données personnelles et IA
9. Titres-restaurant
10. Relations collectives

Tarif avocat et autre public

160 €*

- Cette formation est susceptible d'une prise en charge individuelle auprès du FIF PL à hauteur de 150€. Faites votre demande auprès de l'organisme.

- Les participants sont invités à choisir au minimum 2 ateliers dans la semaine.

- Notre agence de voyage vous propose un vol direct + hébergement + dîner au départ de Paris Charles de Gaulle, du 7 au 14/11/2026 à partir de 3890 €/pers. en chambre double - nombre de places limitées, réservé aux 40 premiers inscrits.

Des visites vous sont aussi proposées en option. Pour plus d'information :

Lien : <https://erage.odyssee-congres.re/>

- Contact et renseignements :

direction-fc@erage.eu

S'INSCRIRE À LA FORMATION



PROGRAMME FORMATION CONTINUE

Actualité en responsabilité et assurances des constructeurs

1ère partie

Renseignements :

ERAGE
4 rue Brûlée
CS 70008
67085 STRASBOURG CEDEX
direction-fc@erage.eu
Tel : 03 88 14 19 04

Date

Lundi 09/11/2026

Horaires

De 08:30 à 12:30

Lieu de la formation

- Newlands
07700 - CAPE TOWN - AFRIQUE DU SUD

Intervenant(s) :

Maître Jean ROBICHON
Avocat spécialiste en droit immobilier au Barreau de Grenoble
Cabinet ROBICHON & Associés

Durée :

4 heures

Spécialisation(s) :

Droit immobilier
Droit des assurances

Niveau(x) :

2 : Intermédiaire
(approfondissement des connaissances et des pratiques)
3 : Avancé
(S'adressant aux spécialistes et praticiens expérimentés)

Conditions générales

Règlement intérieur
et inscription :

www.erage.eu

Prérequis : Expérience, pratique et expertise dans la spécialisation ciblée

Méthode pédagogique : Formation associant aspects théoriques et pratiques (exemples concrets, échanges,...)

Support remis : Dossier pédagogique PDF, élaboré par les intervenants.

Personnes en situation de handicap : Merci de nous contacter

Formation limitée à : 40 personnes

Evaluations :

1. Durant la formation, évaluation des acquis :
Quiz - QCM / tours de table ou entretiens / Etudes de cas
2. Questionnaire d'évaluation à l'issue de la formation

Objectifs de la formation :

- Actualiser ses connaissances en responsabilité et assurance des constructeurs
- Analyser et intégrer les évolutions jurisprudentielles afin d'adapter les pratiques de conseil, de règlement amiable et de contentieux

Programme :

1. Marchés de travaux privés : Marchés de droit commun, marchés référés à la norme NF-P 03.001, contrats d'architecte, CCMI, VEFA, sous-traitance

2. Responsabilité des constructeurs en droit privé : Responsabilité décennale (Titulaire, assujettis, ouvrage, réception - expresse, tacite, judiciaire, clandestinité du vice à réception, impropriété à destination, imputabilité, exonération), GPA, GBF, vices intermédiaires, garantie des vices et non -conformités apparents du VEFA, responsabilité avant réception, éléments d'équipements à vocation professionnelle, réparation du préjudice.

(Suite mardi 10/11/2026)

Renseignements :

ERAGE
 4 rue Brûlée
 CS 70008
 67085 STRASBOURG CEDEX
direction-fc@erage.eu
 Tel : 03 88 14 19 04

Date

Lundi 09/11/2026

Horaires

De 08:30 à 12:30

Lieu de la formation

- Newlands
 07700 - CAPE TOWN - AFRIQUE DU SUD

Intervenant(s) :

Maître Pierre de COMBLES de NAYVES
 Avocat au Barreau de Paris

Durée :

4 heures

Spécialisation(s) :

Droit pénal

Niveau(x) :

2 : Intermédiaire
 (approfondissement des connaissances et des pratiques)
 3 : Avancé
 (S'adressant aux spécialistes et praticiens expérimentés)

Conditions générales

Règlement intérieur

et inscription :

www.erage.eu

Prérequis : Expérience, pratique et expertise dans la spécialisation ciblée

Méthode pédagogique : Formation associant aspects théoriques et pratiques (exemples concrets, échanges,...)

Support remis : Dossier pédagogique PDF, élaboré par les intervenants.

Personnes en situation de handicap : Merci de nous contacter

Formation limitée à : 40 personnes

Evaluations :

1. Durant la formation, évaluation des acquis : tours de table ou entretiens
2. Questionnaire d'évaluation à l'issue de la formation

Objectifs de la formation :

- Permettre l'acquisition d'outils et de réflexes essentiels.
- Maîtriser la procédure devant le tribunal correctionnel
- Conseiller au mieux de leurs intérêts ses clients

Programme :

Programme :

I) De la mise en cause à l'audience :

- Déferrement
- JLD : détention provisoire et contrôle judiciaire

II) L'audience sur COPJ

III) Les cas particuliers de la CPPV la comparution immédiate (la défense d'urgence)

IV) La CRPC

Tarif avocat et autre public

160 €*

- *Cette formation est susceptible d'une prise en charge individuelle auprès du FIF PL à hauteur de 150€. Faites votre demande auprès de l'organisme.

- Les participants sont invités à choisir au minimum 2 ateliers dans la semaine.

- Notre agence de voyage vous propose un vol direct + hébergement + dîner au départ de Paris Charles de Gaulle, du 7 au 14/11/2026 à partir de 3890 €/pers. en chambre double - nombre de places limitées, réservé aux 40 premiers inscrits.

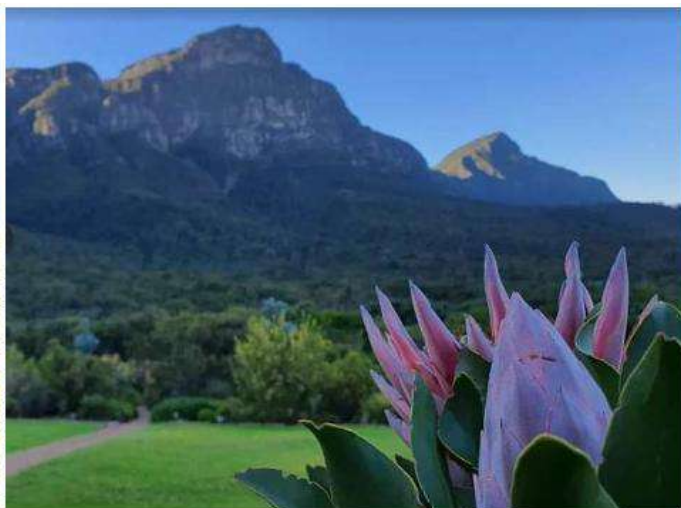
Des visites vous sont aussi proposées en option. Pour plus d'information :

➡ Lien Programme et inscription agence de voyage : <https://erage.odyssee-congres.re/>

- Contact et renseignements :

direction-fc@erage.eu

S'INSCRIRE À LA FORMATION



Renseignements :

ERAGE
 4 rue Brûlée
 CS 70008
 67085 STRASBOURG CEDEX
direction-fc@erage.eu
 Tel : 03 88 14 19 04

Date

Mardi 10/11/2026

Horaires

De 08:30 à 12:30

Lieu de la formation

- Newlands
 07700 - CAPE TOWN - **AFRIQUE DU SUD**

Intervenant(s) :

Maître Marie-Laurence BOULANGER
 Avocat associé, spécialisée en droit social, cabinet Fromont Briens
 Barreau de Lyon

Durée :

4 heures

Spécialisation(s) :

Droit du travail

Niveau(x) :

2 : Intermédiaire
 (approfondissement des connaissances et des pratiques)
 3 : Avancé
 (S'adressant aux spécialistes et praticiens expérimentés)

Conditions générales

Règlement intérieur

et inscription :

www.erage.eu

Prérequis : Expérience, pratique et expertise dans la spécialisation ciblée

Méthode pédagogique : Formation associant aspects théoriques et pratiques (exemples concrets, échanges,...)

Support remis : Dossier pédagogique PDF, élaboré par les intervenants.

Personnes en situation de handicap : Merci de nous contacter

Formation limitée à : 40 personnes

Evaluations :

1. Durant la formation, évaluation des acquis : tours de table ou entretiens
2. Questionnaire d'évaluation à l'issue de la formation

Objectifs de la formation :

- Maîtriser les dernières évolutions en actualité légale et jurisprudentielle concernant la rupture du contrat de travail
- Identifier et optimiser le régime fiscal et social des différentes indemnités liées à la rupture du contrat de travail et aux situations associées.
- Savoir qualifier, traiter et sécuriser les indemnités (rupture, transaction, contentieux, mandataires sociaux) pour limiter les risques et optimiser les coûts

Programme :

PARTIE I - Actualité

- Actualité légale
- Actualité jurisprudentielle

PARTIE II – FOCUS : Optimisation fiscale et sociale

1. L'indemnité de rupture versée dans le cadre d'un licenciement
2. L'indemnité de rupture conventionnelle homologuée individuelle

- À la suite d'une démission
- À la suite d'un licenciement
- À la suite d'un licenciement pour faute grave
- À la suite d'une rupture conventionnelle homologuée
- À la suite d'une prise d'acte

5. Les indemnités accordées par le juge

- Au titre de la rupture du contrat de travail
- Au titre de l'exécution du contrat de travail

6. Les indemnités de cessation du mandataire social

Tarif avocat et autre public	160 €* * hors TVA à taux réduit de 2%
------------------------------	---

- Les participants sont invités à choisir au minimum 2 ateliers dans la semaine.

- Notre agence de voyage vous propose un vol direct + hébergement + dîner au départ de Paris Charles de Gaulle, du 7 au 14/11/2026 à partir de 3890 €/pers. en chambre double - nombre de places limitées, réservé aux 40 premiers inscrits.

Des visites vous sont aussi proposées en option. Pour plus d'information :

➡ Lien Programme et inscription agence de voyage : <https://erage.odyssee-congres.re/>

- Contact et renseignements : direction-fc@erage.eu

S'INSCRIRE À LA FORMATION



PROGRAMME FORMATION CONTINUE

ACTUALITÉ EN RESPONSABILITÉ ET ASSURANCES DES CONSTRUCTEURS

2ème partie

Renseignements :

ERAGE
4 rue Brûlée
CS 70008
67085 STRASBOURG CEDEX
direction-fc@erage.eu
Tel : 03 88 14 19 04

Date

Mardi 10/11/2026

Horaires

De 08:30 à 12:30

Lieu de la formation

- Newlands
07700 - CAPE TOWN - **AFRIQUE DU SUD**

Intervenant(s) :

Maître Jean ROBICHON
Avocat spécialiste en droit immobilier au Barreau de Grenoble
Cabinet ROBICHON & Associés

Durée :

4 heures

Spécialisation(s) :

Droit immobilier
Droit des assurances

Niveau(x) :

2 : Intermédiaire
(approfondissement des connaissances et des pratiques)
3 : Avancé
(S'adressant aux spécialistes et praticiens expérimentés)

Conditions générales

Règlement intérieur
et inscription :

www.erage.eu

Prérequis : Expérience, pratique et expertise dans la spécialisation ciblée

Méthode pédagogique : Formation associant aspects théoriques et pratiques (exemples concrets, échanges,...)

Support remis : Dossier pédagogique PDF, élaboré par les intervenants.

Personnes en situation de handicap : Merci de nous contacter

Formation limitée à : 40 personnes

Evaluations :

1. Durant la formation, évaluation des acquis :
Quiz - QCM / tours de table ou entretiens / Etudes de cas
2. Questionnaire d'évaluation à l'issue de la formation

Objectifs de la formation :

- Actualiser ses connaissances en responsabilité et assurance des constructeurs
- Analyser et intégrer les évolutions jurisprudentielles afin d'adapter les pratiques de conseil, de règlement amiable et de contentieux

Programme :

Programme (suite de la 1ère partie dispensée le lundi 9 novembre 2026) :

3. Autres responsabilités liées à la construction : Syndicat des copropriétaires, agent immobilier, notaires, troubles anormaux de voisinage

4. Responsabilité des constructeurs en droit public

5. Assurance construction : L'activité déclarée, l'attestation d'assurance, les exclusions de garantie, la réduction proportionnelle d'indemnité, la prescription biennale, les questions propres à la garantie légale obligatoire en RCD, la dommages-ouvrage, les garanties facultatives

6. Délais et procédure : qualité à agir, délais (interruption, suspension), actions récursoires, expertise judiciaire, amiable

Tarif avocat et autre public

160 €*

- Cette formation est susceptible d'une prise en charge individuelle auprès du FIF PL à hauteur de 150€. Faites votre demande auprès de l'organisme.

- Les participants sont invités à choisir au minimum 2 ateliers dans la semaine.

- Notre agence de voyage vous propose un vol direct + hébergement + dîner au départ de Paris Charles de Gaulle, du 7 au 14/11/2026 à partir de 3890 €/pers. en chambre double - nombre de places limitées, réservé aux 40 premiers inscrits.

Des visites vous sont aussi proposées en option. Pour plus d'information :

Lien : <https://erage.odyssee-congres.re/>

- Contact et renseignements :

direction-fc@erage.eu



Renseignements :

ERAGE
4 rue Brûlée
CS 70008
67085 STRASBOURG CEDEX
direction-fc@erage.eu
Tel : 03 88 14 19 04

Date

Mardi 10/11/2026

Horaires

De 08:30 à 12:30

Lieu de la formation

- Newlands
07700 - CAPE TOWN - AFRIQUE DU SUD

Intervenant(s) :

Maître Pierre de COMBLES de NAYVES
Avocat au Barreau de Paris

Durée :

4 heures

Spécialisation(s) :

Droit pénal

Niveau(x) :

2 : Intermédiaire
(approfondissement des connaissances et des pratiques)
3 : Avancé
(S'adressant aux spécialistes et praticiens expérimentés)

Conditions générales

Règlement intérieur

et inscription :

www.erage.eu

Prérequis : Expérience, pratique et expertise dans la spécialisation ciblée

Méthode pédagogique : Formation associant aspects théoriques et pratiques (exemples concrets, échanges,...)

Support remis : Dossier pédagogique PDF, élaboré par les intervenants.

Personnes en situation de handicap : Merci de nous contacter

Formation limitée à : 40 personnes

Evaluations :

1. Durant la formation, évaluation des acquis : tours de table ou entretiens
2. Questionnaire d'évaluation à l'issue de la formation

Objectifs de la formation :

- Connaître les dernières évolutions jurisprudentielles et législatives en droit pénal et en procédure pénale

Programme :

I. Actualités législatives (en fonction des lois qui seront promulguées)

- Projet de loi visant à offrir des réponses immédiates aux phénomènes troublant l'ordre public, la sécurité et la tranquillité de nos concitoyens
- Projet de loi organique relatif au renforcement des juridictions criminelles
- Projet de loi sur la justice criminelle et le respect des victimes
- Loi du 6 novembre 2025 modifiant la définition pénale du viol et des agressions sexuelles
- Loi visant à sortir la France du piège du narcotrafic

II. Actualités jurisprudentielle

- Panorama de procédure pénale (Chambre criminelle et autres cours suprêmes)
- Panorama de droit pénal (Chambre criminelle et autres cours suprêmes)

III. Focus sur les évolutions de la justice pénale négociée

Tarif avocat et autre public

160 €*

- *Cette formation est susceptible d'une prise en charge individuelle auprès du FIF PL à hauteur de 150€. Faites votre demande auprès de l'organisme.

- Les participants sont invités à choisir au minimum 2 ateliers dans la semaine.

- Notre agence de voyage vous propose un vol direct + hébergement + dîner au départ de Paris Charles de Gaulle, du 7 au 14/11/2026 à partir de 3890 €/pers. en chambre double - nombre de places limitées, réservé aux 40 premiers inscrits.

Des visites vous sont aussi proposées en option. Pour plus d'information :

➡ Lien Programme et inscription agence de voyage : <https://erage.odyssee-congres.re/>

- Contact et renseignements :

direction-fc@erage.eu

S'INSCRIRE À LA FORMATION



Renseignements :

ERAGE
4 rue Brûlée
CS 70008
67085 STRASBOURG CEDEX
direction-fc@erage.eu
Tel : 03 88 14 19 04

Date

Jeudi 12/11/2026

Horaires

De 08:30 à 12:30

Lieu de la formation

- Newlands
07700 - CAPE TOWN - AFRIQUE DU SUD

Intervenant(s) :

Madame le Professeur Soraya AMRANI MEKKI

Professeure des universités, agrégée de droit privé et de sciences criminelles
Présidente du conseil d'administration de l'INSP
Ancien membre du Conseil Supérieur de la Magistrature

Durée :

4 heures

Spécialisation(s) :

MARD/Médiation

Niveau(x) :

2 : Intermédiaire
(approfondissement des connaissances et des pratiques)
3 : Avancé
(S'adressant aux spécialistes et praticiens expérimentés)

Conditions générales

Règlement intérieur
et inscription :

www.erage.eu

Prérequis : Expérience, pratique et expertise dans la spécialisation ciblée

Méthode pédagogique : Formation associant aspects théoriques et pratiques (exemples concrets, échanges,...)

Support remis : Dossier pédagogique PDF, élaboré par les intervenants.

Personnes en situation de handicap : Merci de nous contacter

Formation limitée à : 40 personnes

Evaluations :

1. Durant la formation, évaluation des acquis : tours de table ou entretiens
2. Questionnaire d'évaluation à l'issue de la formation

Objectifs de la formation :

- Savoir recommander à son client le bon mode amiable au bon moment
- Maîtriser la cartographie des modes amiables
- Savoir préserver les droits de son client en MARD en maîtrisant les effets sur les délais
- Préserver la confidentialité des échanges
- Articuler les modes amiables avec la procédure civile en cours
- Rechercher des preuves pendant un mode amiable
- Sécuriser les accords

Programme :

- 1/ CHOISIR LE BON MARD : CARTOGRAPHIE DES MARD
- CONCILIATION
 - o Conciliation par le juge
 - o Conciliation par un conciliateur de justice
 - o Conciliation par un autre juge : l'audience de règlement amiable
 - o Spécificités de la conciliation devant le tribunal de commerce

- MEDIATION

- o Médiateur facilitateur : Roue de Fiutak
- o Médiateur Aviseur
- o Spécificités du médiateur de la consommation
- o Liste de médiateurs

- PROCEDURE PARTICIPATIVE AUX FINS DE REGLEMENT AMIABLE

- o Distinction avec la procédure participative de mise en état
- o Conditions

- PROCESSUS COLLABORATIF

- o Absence de textes
- o Clause de déport

2/ PRESERVER LES DROITS DU CLIENT : MARD ET DELAIS POUR AGIR

- MARD et prescription
- o Distinction prescription et forclusion
- MARD et péremption
- MARD et délais Magendie

3/ PRESERVER LA CONFIDENTIALITE

- Contours des MARD
- Spécificité de l'injonction de rencontrer un médiateur ou un conciliateur
- Confidentialité des pièces
- Exceptions

4/ ARTICULER MARD ET PROCEDURE

- Juge d'appui
- Mesures conservatoires, provisoires et probatoires
- Incidents

5/ SECURISER L'ACCORD

- Acte d'avocats
- Homologation
- Apposition de la formule exécutoire

Tarif avocat et autre public	160 €*
------------------------------	--------

- *Cette formation est susceptible d'une prise en charge individuelle auprès du FIF PL à hauteur de 150€. Faites votre demande auprès de l'organisme.

- Les participants sont invités à choisir au minimum 2 ateliers dans la semaine.

- Notre agence de voyage vous propose un vol direct + hébergement + dîner au départ de Paris Charles de Gaulle, du 7 au 14/11/2026 à partir de 3890 €/pers. en chambre double - nombre de places limitées, réservé aux 40 premiers inscrits.

Des visites vous sont aussi proposées en option. Pour plus d'information :

🔗 **Lien Programme et inscription agence de voyage :** <https://erage.odyssee-congres.re/>

- Contact et renseignements :

direction-fc@erage.eu

S'INSCRIRE À LA FORMATION



PROGRAMME FORMATION CONTINUE

Sécuriser la formation du contrat à l'aune de l'actualité législative et jurisprudentielle

Renseignements :

ERAGE
4 rue Brûlée
CS 70008
67085 STRASBOURG CEDEX
direction-fc@erage.eu
Tel : 03 88 14 19 04

Date

Judi 12/11/2026

Horaires

De 08:30 à 12:30

Lieu de la formation

- Newlands
07700 - CAPE TOWN - AFRIQUE DU SUD

Intervenant(s) :

Monsieur le Professeur Philippe PIERRE,
Professeur à l'Université de Rennes, Faculté de droit et de science politique
Directeur de l'axe Responsabilité-Sécurité de l'IODE (UMR CNRS 6262)

Durée :

4 heures

Spécialisation(s) :

- Droit commercial, des affaires et de la concurrence
- Droit des assurances
- Droit des sociétés

Niveau(x) :

2 : Intermédiaire
(approfondissement des connaissances et des pratiques)
3 : Avancé
(S'adressant aux spécialistes et praticiens expérimentés)

Conditions générales

Règlement intérieur et inscription :

www.erage.eu

Prérequis : Expérience, pratique et expertise dans la spécialisation ciblée

Méthode pédagogique : Formation associant aspects théoriques et pratiques (exemples concrets, échanges,...)

Support remis : Dossier pédagogique PDF, élaboré par les intervenants.

Personnes en situation de handicap : Merci de nous contacter

Formation limitée à : 40 personnes

Evaluations :

1. Durant la formation, évaluation des acquis : tours de table ou entretiens
2. Questionnaire d'évaluation à l'issue de la formation

Objectifs de la formation :

- Identifier les risques nés de textes mal écrits et de décisions contradictoires afin de renforcer la sécurité du processus de conclusion du contrat en prenant des exemples dans toutes les branches du droit (droit du travail, droit des sociétés, droit des procédures collectives, droit de la distribution...)
- Mieux construire sa stratégie contentieuse et améliorer la rédaction de clauses sur mesure

Programme :

Le contrat est une matrice qui traverse l'ensemble des branches du droit privé et du droit public. Les problématiques les plus complexes du droit de la distribution, du droit des sociétés, du droit du travail, du droit immobilier, du droit patrimonial, exigent le plus souvent un retour aux sources du droit des contrats.

Cette formation, en s'appuyant sur l'actualité législative et jurisprudentielle, entend, à travers une grande diversité d'exemples (droit des sociétés, RSE, droit financier, droit de la distribution, droit du travail, droit immobilier, droit de l'environnement, droit patrimonial de la famille, droit des assurances, droit des baux,...), identifier les risques nés de ce contentieux qui ne tarie pas.

Cette formation doit permettre, à l'analyse des décisions des juges du fond et de la Cour de cassation et des textes

nouveaux, d'identifier les meilleures stratégies judiciaires à mettre en œuvre et d'améliorer la rédaction de clauses sur mesure permettant de prévenir et/ou de répartir les risques nés de textes mal rédigés ou de décisions à la portée discutable.

Cette formation permet à tous les participants de trouver leur intérêt : activité de conseil ou activité contentieuse, spécialiste ou généraliste.

La formation se veut pratique et théorique considérant qu'une bonne pratique est une théorie bien appliquée et qu'une bonne théorie est une pratique bien expliquée. De nombreux exemples viendront illustrer les propos du formateur et certains cas pratiques permettront d'aborder des difficultés allant au-delà de l'actualité.

Cette première formation se concentrera sur la conclusion du contrat. La période de la formation et de la validité du contrat génère un contentieux toujours aussi abondant en raison de l'imprécision des textes. De nombreuses décisions apportent des éclairages importants permettant de sécuriser le processus de formation.

PLAN SOMMAIRE

Propos introductifs

Contexte

Tendances

Projets

Prolégomènes : les principes liminaires

Actualité du droit transitoire

Les principes directeurs : actualité de l'ordre public et de la bonne foi

I. Le processus de conclusion

A. La période précontractuelle

Les pourparlers (contrats d'affaires)

L'obligation précontractuelle d'information (contrat de tourisme, ICPE, cession de fonds de commerce...)

Les contrats préparatoires (promesses et pacte de préférence : pactes extra-statutaires, droit immobilier,...)

B. L'offre et l'acceptation

L'engagement unilatéral de volonté et les procédures collectives

L'offre et la cession de droits sociaux

II. La qualité du consentement

A. l'erreur sur les qualités essentielles (le droit de la distribution, le droit immobilier...)

B. Le dol (cession de droits sociaux, immobilier, ...)

C. La violence et l'abus d'état de dépendance (transaction, contrat immobilier....)

III. Le contenu du contrat

A. Le prix (cession de droits sociaux, contrat de prestation (expert-comptable, avocats...)

clause buy or sell, bad et good leaver....)

B. La contrepartie (contrat de diffusion de matchs de football, franchisage, ...)

C. Les clauses excessives (art. 1170 et 1171 C. civ., art. L. 212-1 C. cons. et art. L. 441-2 C. com.)

IV. Les sanctions de la formation

A. La nullité (copropriété, contrat de prêt, droits fondamentaux...)

B. La caducité (contrat de location financière, contrat d'assurance-vie...)

Tarif avocat et autre public	160 €*
------------------------------	--------

- *Cette formation est susceptible d'une prise en charge individuelle auprès du FIF PL à hauteur de 150€. Faites votre demande auprès de l'organisme.

- Les participants sont invités à choisir au minimum 2 ateliers dans la semaine.

- Notre agence de voyage vous propose un vol direct + hébergement + dîner au départ de Paris Charles de Gaulle, du 7 au 14/11/2026 à partir de 3890 €/pers. en chambre double - nombre de places limitées, réservé aux 40 premiers inscrits.

Des visites vous sont aussi proposées en option. Pour plus d'information :

➡ Lien Programme et inscription agence de voyage : <https://erage.odyssee-congres.re/>

- Contact et renseignements :

direction-fc@erage.eu

S'INSCRIRE À LA FORMATION



Renseignements :

ERAGE
4 rue Brûlée
CS 70008
67085 STRASBOURG CEDEX
direction-fc@erage.eu
Tel : 03 88 14 19 04

Date

Vendredi 13/11/2026

Horaires

De 08:30 à 12:30

Lieu de la formation

- Newlands
07700 - CAPE TOWN - **AFRIQUE DU SUD**

Intervenant(s) :

Madame le Professeur Soraya AMRANI MEKKI

Professeure des universités, agrégée de droit privé et de sciences criminelles
Présidente du conseil d'administration de l'INSP
Ancien membre du Conseil Supérieur de la Magistrature

Durée :

4 heures

Spécialisation(s) :

Procédure civile

Niveau(x) :

2 : Intermédiaire
(approfondissement des connaissances et des pratiques)
3 : Avancé
(S'adressant aux spécialistes et praticiens expérimentés)

Conditions générales

Règlement intérieur
et inscription :

www.erage.eu

Prérequis : Expérience, pratique et expertise dans la spécialisation ciblée

Méthode pédagogique : Formation associant aspects théoriques et pratiques (exemples concrets, échanges,...)

Support remis : Dossier pédagogique PDF, élaboré par les intervenants.

Personnes en situation de handicap : Merci de nous contacter

Formation limitée à : 40 personnes

Evaluations :

1. Durant la formation, évaluation des acquis : tours de table ou entretiens
2. Questionnaire d'évaluation à l'issue de la formation

Objectifs de la formation :

- Maîtriser les évolutions réglementaires et jurisprudentielles en matière de procédure civile
- Identifier les points de vigilance

Programme :

1/ ACTION EN JUSTICE

Modes amiables préalables : 750-1 et injonction de payer

Intérêt et qualité à agir

Prescription

Chose jugée et principe de concentration

places limitées, réservé aux 40 premiers inscrits.

Des visites vous sont aussi proposées en option. Pour plus d'information :

➡ Lien Programme et inscription agence de voyage : <https://erage.odyssee-congres.re/>

• Contact et renseignements :

direction-fc@erage.eu

S'INSCRIRE À LA FORMATION



PROGRAMME FORMATION CONTINUE

Renforcer l'exécution du contrat à l'aune de l'actualité législative et jurisprudentielle

Renseignements :

ERAGE
4 rue Brûlée
CS 70008
67085 STRASBOURG CEDEX
direction-fc@erage.eu
Tel : 03 88 14 19 04

Date

Vendredi 13/11/2026

Horaires

De 08:30 à 12:30

Lieu de la formation

- Newlands
07700 - CAPE TOWN - AFRIQUE DU SUD

Intervenant(s) :

Monsieur le Professeur Philippe PIERRE,
Professeur à l'Université de Rennes, Faculté de droit et de science politique
Directeur de l'axe Responsabilité-Sécurité de l'IODE (UMR CNRS 6262)

Durée :

4 heures

Spécialisation(s) :

- Droit commercial, des affaires et de la concurrence
- Droit des assurances
- Droit immobilier

Niveau(x) :

2 : Intermédiaire
(approfondissement des connaissances et des pratiques)
3 : Avancé
(S'adressant aux spécialistes et praticiens expérimentés)

Conditions générales

Règlement intérieur

et inscription :

www.erage.eu

Prérequis : Expérience, pratique et expertise dans la spécialisation ciblée

Méthode pédagogique : Formation associant aspects théoriques et pratiques (exemples concrets, échanges,...)

Support remis : Dossier pédagogique PDF, élaboré par les intervenants.

Personnes en situation de handicap : Merci de nous contacter

Formation limitée à : 40 personnes

Evaluations :

1. Durant la formation, évaluation des acquis : tours de table ou entretiens
2. Questionnaire d'évaluation à l'issue de la formation

Objectifs de la formation :

- Renforcer l'efficacité des contrats en anticipant sur les risques d'inexécution ou non au cocontractant.
- Optimiser la gestion du risque en cours d'exécution, à la lumière d'une jurisprudence abondante, spécialement en droit des remèdes contractuels.

Programme :

Le droit des contrats est une matrice qui traverse l'ensemble des branches du droit privé et du droit public. Les problématiques les plus complexes du droit de la distribution, du droit des sociétés, du droit du travail, du droit immobilier, du droit patrimonial, exigent le plus souvent un retour aux sources du droit des contrats.

Cette formation, en s'appuyant sur l'actualité législative et jurisprudentielle, entend à travers une grande diversité d'exemples (droit des sociétés, RSE, droit financier, droit de la distribution, droit du travail, droit immobilier, droit de l'environnement, droit patrimonial de la famille, droit des assurances, droit des baux,...) identifier les risques nés de ce contentieux qui ne tarie pas.

Cette formation doit permettre, à l'analyse de contentieux et des textes nouveaux, d'identifier les meilleures stratégies

judiciaires à mettre en œuvre et d'améliorer la rédaction de clauses sur mesure permettant de prévenir et/ou de répartir les risques de textes mal rédigés ou de décisions à la portée discutable.
Cette formation permet à tous les participants de trouver son intérêt : activité de conseil ou activité contentieuse, spécialiste ou généraliste.

La formation se veut pratique et théorique considérant qu'une bonne pratique est une théorie bien appliquée et une bonne théorie, une pratique bien expliquée. De nombreux exemples viendront illustrer les propos du formateur et certains cas pratiques permettront d'aborder des difficultés allant au-delà de l'actualité.
Si la première partie de la formation portait sur des problématiques propres à la formation du contrat, cette deuxième formation se concentre sur les difficultés rencontrées en cours d'exécution. La jurisprudence a été en la matière abondante. De nombreux arrêts sont venus préciser les contours des nouveaux textes, parfois mal rédigés, du droit des contrats. Un focus particulier sera consacré aux remèdes à l'inexécution qui exigent des avocats d'anticiper par la rédaction de clauses sur mesure permettant de renforcer l'efficacité du contrat.

PLAN SOMMAIRE

Propos introductifs
Contexte
Tendances
Projets

I. Renforcer l'efficacité du contrat

A. Les effets entre les parties

1. La durée des contrats :

Les engagements perpétuels (pacte d'associés, contrats immobiliers, ...)

La résiliation des contrats (contrats de distribution, mandat, art. L. 441-2 C. com....).

2. La force obligatoire des contrats

La théorie de l'imprévision (contrats immobiliers, marché à forfait, baux commerciaux...).

La bonne foi (cession de droits sociaux, droits fondamentaux, contrat de distribution....)

B. Les effets à l'égard des tiers

Les chaînes de contrats et l'opposabilité des clauses du contrat aux tiers (dernières décisions de la Chambre commerciale et comparaison avec les arrêts rendus en Assemblée plénière).

Les tempéraments : stipulation pour autrui, promesses de porte fort,...

II. Remédier à l'inexécution du contrat

A. L'inexécution non imputable aux parties : la force majeure

Clauses de force majeure (contrat de transport, contrat de prestataires de service, contrats immobiliers...)

Caractères de la force majeure (contrat de transport, contrat d'assurance...)

B. L'inexécution imputable aux parties

1. L'exception d'inexécution (art. 1219 et 1220 C. civ.) : contrat d'affaires

2. L'exécution forcée (art. 1221 et 1222 C. civ.) : contrats immobiliers.

3. La réduction unilatérale du prix (art. 1223 C. civ.) : contrat de distribution, contrats immobiliers

4. La rupture unilatérale hors les juges (art. 1226 C. civ.) : contrats de prestation, contrats immobiliers....

Tarif avocat et autre public

160 €*

- *Cette formation est susceptible d'une prise en charge individuelle auprès du FIF PL à hauteur de 150€. Faites votre demande auprès de l'organisme.

- Les participants sont invités à choisir au minimum 2 ateliers dans la semaine.

- Notre agence de voyage vous propose un vol direct + hébergement + dîner au départ de Paris Charles de Gaulle, du 7 au 14/11/2026 à partir de 3890 €/pers. en chambre double - nombre de places limitées, réservé aux 40 premiers inscrits.

Des visites vous sont aussi proposées en option. Pour plus d'information :

➡ Lien Programme et inscription agence de voyage : <https://erage.odyssee-congres.re/>

- Contact et renseignements :

direction-fc@erage.eu

S'INSCRIRE À LA FORMATION

